CE MONDE QUI BOUGE

Irak, Syrie, Libye, massacre et destruction à tout-va !

Par Hassane Zerrouky

Commençons par ces images diffusées par l'Etat islamique (EI) montrant des djihadistes détruire joyeusement des statues, frises et autres trésors pré-islamiques du musée de Mossoul, réduire en miettes à coups de masse des statues de l'époque mésopotamienne déboulonnées de leur socle, utiliser un perforateur pour défigurer un imposant taureau ailé assyrien en granit, sur le site archéologique de la porte de Nergal de Mossoul. Toujours est-il qu'en quelques instants, le passé de l'Irak a été effacé. «Fidèles musulmans, ces sculptures derrière moi sont des idoles pour les peuples d'autrefois qui les adoraient au lieu d'adorer Dieu», explique un djihadiste, sûrement le chef d'équipe de ces ouvriers d'un jour, face à la caméra. Arguant que «les soi-disant Assyriens, Akkadiens et d'autres peuples avaient des dieux pour la pluie, pour les cultures, pour la guerre». En clair, à voir les illuminés de l'EI qui se veulent plus musulmans que les musulmans, on se demande pourquoi au 7e siècle les premiers combattants de l'Islam n'ont pas détruit ces «vestiges païens», pourquoi ont-ils respecté les religions pratiquées par les populations des territoires conquis, pourquoi n'ont-ils jamais détruit d'églises, ni de synagogues ? Citons le plus illustre d'entre eux, le calife Omar Ibn al-Khatab, qui lors de la prise de Jérusalem en 638, a visité le Saint Sépulcre, avant de publier cet écrit stipulant : «La sécurité des personnes et des biens est garantie pour les habitants de Jérusalem. Leurs églises et les croix doivent aussi être sécurisées. Ce traité s'applique à tous les habitants de la ville. Leurs lieux de culte doivent rester intacts. Ceux-ci ne seront ni repris, ni démolis. Les gens sont tout à fait libres de suivre leur religion. Ils ne doivent être affectés à aucune difficulté». Omar Ibn Al-Khatab a bien écrit : «Les gens sont tout à fait libres de suivre leur religion».

Plus de quinze siècles après, au 21e siècle, des gens se réclamant de l'Islam, en l'occurrence le wahhabisme, dynamitent des sanctuaires et des mausolées de saints de l'Islam (Mali, Tunisie, Libye, Syrie et Irak), détruisent les tombeaux des deux princesses de la Casbah d'Alger, saccagent des églises, brûlent des livres anciens, profanent des cimetières (cas du M'zab). L'objectif étant de faire table rase du passé des peuples par la destruction planifiée des lieux de mémoire, de sorte que les générations à venir n'aient plus aucune conscience de leur identité et de leur appartenance à une civilisation ancienne et millénaire.

Et, pour reprendre le propos de l'ex-gouverneur de la Banque d'Algérie, Abderahmane Hadj Nacer (*El Watan*), à propos du M'zab dont il est originaire : «pour rendre fluides et malléables les populations, il faut les couper d'avec le lien de l'ancestralité».

En Libye, l'assassinat mardi dernier d'Intissar al-Hassaeri, 35 ans, membre fondatrice du mouvement Tanweer, une association culturelle et sociale, est symptomatique de la dérive consécutive à l'intervention de l'Otan de ce pays, intervention dont l'un des résultats les plus probants aura été l'apparition de la version libyenne de l'EI. Après le massacre des 21 coptes, l'Etat islamique, qui s'est constitué une assise territoriale à Derna, pris le contrôle de Syrte, puis Sabratha (ouest de la Libye) accentue son emprise sur le pays, menace d'envoyer 500 000 migrants sub-sahariens en Italie, et se trouve désormais aux portes de la Tunisie. Ici également, cette nébuleuse veut faire taire des voix, ramener le pays à l'âge de pierre, réaliser ce que le colonialisme n'est pas parvenu à faire.

Concernant la Syrie, on observera que ce qui provoque la colère et les protestations de certains politiques en France, le Premier ministre français Manuel Valls en tête, et certains médias et commentateurs français, ce n'est pas le dernier enlèvement de centaines de chrétiens syriens, ou le fait que la Turquie continue de fermer les yeux sur les allées et venues des djihadistes de l'EI de part et d'autre de la frontière, mais le voyage de quatre parlementaires français à Damas.

Bien que le régime de Bachar n'ait jamais été ma tasse de thé, pour des raisons que j'ai déjà expliquées dans *Le Soir*, il n'en reste pas moins surprenant qu'avec ce qui se passe en Libye, et aujourd'hui en Syrie et en Irak, Paris mais aussi Washington, qui a décidé d'entraîner et d'armer des islamistes dit modérés» pour combattre à la fois Daesh et le régime de Bachar, s'entêtent à faire de la chute de Bachar leur priorité.

Certes, on nous dira que Washington et ses alliés bombardent Daesh. Mais ne leur a-t-il pas fallu moins de 15 jours pour détruire le régime de Saddam autrement plus armé que Daesh !

H. Z.

20 ans après : comment oublier ?

Comment oublier ce jour du lundi 27 févier 1995, 27e jour du mois de Ramadhan et par un temps maussade, quand six terroristes nous attendaient, mon épouse et moi, au sortir de chez nous à Birkhadem pour nous ôter la vie ? Comment oublier ce terroriste accompagnant son acte ignoble d'un sourire narquois, attrapant ma femme par les cheveux et criant «Allah Akbar !» au moment de lui tirer trois balles en plein cœur? Comment oublier son agonie au cours de son transfert à l'hôpital ?

Comment oublier le terrible choc subi par mes enfants alors âgés de 12 et 8 ans, en apprenant l'assassinat de leur mère ? Comment oublier les années qui ont suivi notre drame personnel et durant lesquelles chaque jour et chaque nuit des populations civiles démunies et habitants des hameaux isolés étaient égorgées ou massacrées à la hache ?

Comment oublier cette longue période d'angoisse quand chaque jour qui passait était une victoire contre la mort ? Comment oublier ces trois enfants en bas âge baignant jusqu'au matin dans la mare de sang de leurs parents égorgés durant une nuit de 1996 sous leurs yeux, à Sidi El Kebir, sur les hauteurs de Blida ?

Comment oublier le chagrin et la souffrance de Khalti Houria décédée il y a deux mois et dont la fille, la belle Amel, étudiante en droit, a été arrachée en 1996 d'un bus qui la transportait à l'université pour être égorgée ? Comment oublier Khalti Aïcha de Bouinan (Blida) que des monstres hirsutes ont obligée à assister au supplice de ses trois fils égorgés l'un après l'autre sous ses yeux révulsés ?

Comment oublier le calvaire de ce vieux moudjahid, Ammi Ali, dont les trois filles ont été violées en sa présence par une quinzaine de barbus et qui s'est enfermé dans un mutisme absolu jusqu'à sa mort en 2007? Comment oublier les centaines de journalistes, intellectuels, hommes de culte et femmes côtoyés tout au long de ces années de larmes et de sang et assassinés pour leurs idées?

Comment oublier ces années de terreur et de haine ? Comment oublier l'indifférence et l'ostracisme dont ont fait montre à notre égard durant cette période les pays démocratiques qui, aujourd'hui, sont confrontés à la même barbarie ? Comment oublier les 200 000 victimes algériennes de cette barbarie dont les commanditaires ont bénéficié de lois scélérates d'amnistie ? Comment ferez-vous face à Dieu au jour du jugement dernier, que direz-vous, vous autres assassins et ceux qui vous ont absous à notre place, en notre nom ?

Que dira de vous l'Histoire ? Quel exemple croyez-vous avoir laissé aux générations à venir ? Que peut être l'avenir de cette nation avec ces crimes impunis et les âmes des vivants criant justice ?

Djamil Benrabah

«Je suis Mahmoud Mohamed Taha»

Par Naoufel Brahimi El Mili

Photo : Zinedine Zebar

Trente ans déjà ! Le 18 janvier 1985, à l'aube, dans une prison soudanaise, Kober à Khartoum, l'homme politique, le penseur et surtout le théologien Mahmoud Mohamed Taha est exécuté sur décision du président de l'époque Djaffar El-Noumeyri.

Le verdict est sans appel, après à peine deux heures de procès : «peine capitale par pendaison». Pourquoi ? Selon ce tribunal expéditif, Mahmoud Mohamed Taha est condamné pour «hérésie, opposition à l'application de la loi islamique, trouble à la sécurité publique, incitation à s'opposer au gouvernement, et reconstitution d'un parti politique interdit».

Des milliers de Soudanais se sont manifestés contre cette décision inique. La répression aveugle n'a suscité aucune condamnation internationale, personne n'a twité : «je suis Mahmoud Mohamed Taha». L'inhumation de son corps a été tenue secrète, comme celle d'un abominable terroriste. Oui sa pensée terrorise ces régimes qui font d'une certaine lecture de l'Islam, les lois fondamentales d'un Etat.

En réalité, quel a été son crime ? Il avait simplement demandé haut et fort l'abolition de la Charia introduite au Soudan comme loi fondamentale en 1983. Son opposition à l'obscurantisme du régime dictatorial soudanais est en continuité avec sa pensée et son combat. Dès 1951, il publie son livre fondamental : «Al-rissala al-thaniya mina al-islam», traduit en français par «Un islam à vocation libératrice».

Dans cet ouvrage, l'auteur développe la théorie d'un second message de l'Islam. Il rappelle la différence fondamentale entre les périodes mecquoise et médinoise du Coran. La première s'articule autour de la spiritualité à travers la formulation des principes éthiques. Alors que la seconde étaye une expérience historique dans un contexte figé. Pour Mahmoud Mohamed Taha, le «Coran mecquois» est en contradiction avec le «Coran médinois».

Le premier prône la liberté religieuse et l'égalité entre les sexes, alors que celui de la période médinoise instaure des dogmes et principes nécessaires à la société de l'époque mais peu adaptés à la vie moderne et ses réalités du XXe siècle. Il dit clairement que seuls les versets mecquois doivent constituer la base islamique d'une société moderne, il les qualifie de «second message de l'islam».

Pour Mahmoud Mohamed Taha, la véritable vocation de l'islam est libératrice. Il s'oppose clairement au crédo dogmatique et conservateur dominant qui repose notamment sur la restriction, voire la fermeture de l'effort d'interprétation du Coran (bab al-ijtihad). Son appel à un renouveau islamique est à mettre en parallèle, toute chose égale par ailleurs, avec la théologie chrétienne de la libération.

Pour mener son combat, le «Gandhi soudanais» (son surnom) crée le mouvement des Frères républicains. En conformité avec son principe d'égalité entre les deux sexes, Mahmoud Mohamed Taha forme le groupe des Sœurs républicaines, circonstances aggravantes !

Déjà en 1945, le Gandhi soudanais avait créé le Parti républicain pour structurer une opposition directe et ouverte à la colonisation britannique. Nationaliste de la première heure, il connaît les prisons coloniales et autres restrictions durant deux années.

C'est au cours de cette période qu'il approfondit sa connaissance du Coran. Il déclara même que tout musulman peut recevoir une compréhension éclairée de la Parole de Dieu, affirmant ainsi la place centrale de l'individu en Islam qui peut accéder au «second message». Sa pensée s'est répandue au Soudan seulement après la révolution d'octobre 1964 qui instaura un régime démocratique.

Son mouvement, le Parti républicain, participe activement à la fondation du Congrès pour la défense de la démocratie, prémisse de la première (et dernière ?) société civile dans le monde arabe.

Première confrontation avec Hassan Al-Tourabi et son Front de la Charte islamique, version locale des Frères musulmans. Comme ces derniers étaient aussi les ennemis du Grand Frère égyptien incarné à l'époque par le Raïs Nasser, leur mouvement ne pouvait pas encore s'imposer face aux Républicains soudanais.

Le coup d'Etat de 1969 de Djaffar Al-Numeyri, alors allié de Nasser, reléguant les Frères musulmans à la clandestinité, est salué par le Gandhi soudanais, pourtant libéral et démocrate convaincu, pour qui déjà l'islamiste est l'ennemi premier. Seulement, le président soudanais déstabilisé par la visite historique de Sadat à Jérusalem en 1977, cherche l'appuie des Saoudiens qui l'incitent fortement à faire participer les Frères musulmans au pouvoir.

Dès 1978, Djaffar Al-Numeyri déclare la réconciliation nationale (mais sans référendum, même biaisé), Il nomme un an plus tard, Hassan Al-Tourabi, après trois années de prison et trois années d'exil en Libye, ministre de la Justice. La Charia est sur orbite, la messe est dite.

Mahmoud Mohamed Taha n'est pas le seul théologien qui prône un islam libéral et adapté au monde moderne mais cette population de libres penseurs connaît un taux de mortalité fortement élevé. Alors, éditeurs occidentaux, vous qui défendez la publication des caricatures des prophètes, republiez l'ouvrage de Mahmoud Mohamed Taha ou de certains de ses disciples.

N. B. E.-M.